

D A N E M A R C K.

COPPENHAGUE (le 28 Septembre). Notre cour s'étant déclarée sur la résolution où elle étoit de donner à la Russie les secours stipulés par les traités, le baron de Sprengporten, ambassadeur de Suede, a remis à M. de Bernstorff la *Contre-déclaration* suivante.

Après les ouvertures que le roi a fait faire par son ambassadeur à Coppenhague, & les marques de confiance qu'il a données au roi de Danemarck, en lui laissant le soin de rétablir la paix entre le roi & l'impératrice de Russie, S. M. n'a pu recevoir qu'avec étonnement & déplaisir, la déclaration que le roi son beau-frere lui a fait remettre le 19 Août dernier. Cependant S. M. voulant éloigner encore tout ce qui pourroit faire naître des sentimens d'aigreur & d'inimitié entre elle & un prince avec qui elle est liée par des nœuds si sacrés, se réserve, lorsque la nécessité des circonstances l'exigera absolument, de rappeler au souvenir de S. M. Danoise, combien de peines elle s'est donnée, pour fortifier la bonne harmonie, qui a subsisté pendant plus de 60 ans entre la Suede & le Danemarck, & la rendre stable & permanente. Mais comme le roi ne veut aussi rien négliger pour conserver le maintien de la plus longue paix dont les annales des deux empires peuvent offrir l'exemple, & qu'il connoit d'ailleurs les mouvemens que se donnent les autres puissances pour éteindre le feu qui menace le nord; il se borne dans ce moment à demander une déclaration claire & cathégorique des vues de S. M. Danoise, d'après laquelle le roi reglera ses démarches.

S. M. Danoise a notifié, qu'en vertu de leur traité d'alliance défensive, elle laisseroit à la libre disposition de l'impératrice de Russie une partie de ses vaisseaux de guerre & de ses troupes. Le roi qui n'avoit point eu connoissance jusqu'à présent des conditions & de l'étendue de l'alliance subsistante entre le Danemarck & la Russie, demande au roi son beau-frere, si ce sont des